

bilan

RHÔNE-ALPES
LA RÉGION

des troisièmes rendez-vous de l'Unat



Sévrier, du 21 au 23 mai 2003



UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

8, rue César Franck 75015 Paris - Tél. 33 1 47 83 21 73 - www.unat.asso.fr



La région Rhône-Alpes, sept départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire Rhône, Savoie, Haute-Savoie) plusieurs millions d'habitants, un douzième de la superficie française, une forte dominante montagnarde et rurale, accueille chaque année cent soixante-cinq millions de nuitées touristiques réparties à 60 % en montagne, 25 % en campagne, 17 % en ville et 11% en bord de lac. Cette population touristique se concentre sur des zones à faible densité d'habitats permanents. Le tourisme constitue souvent le seul vecteur de développement des emplois. Le développement de l'économie touristique dans un tel territoire passe par la mise en place de produits touristiques intégrant hébergement de qualité, valorisation du patrimoine rural, des services de proximité conformes aux habitudes de consommation des habitants des villes, des activités ludiques, sportives, culturelles en symbiose avec l'authenticité de ces territoires.

Le tourisme associatif contribue depuis longtemps au développement et à l'aménagement du territoire en respectant les conditions d'un développement durable, en prenant en compte les enjeux environnementaux, les enjeux économiques et les enjeux liés aux différents territoires et à leur diversité culturelle. C'est dans un tel contexte que Marcel Rey, fondateur de l'Union Relaisoleil créait, il y a plus de trente ans le village de vacances «Carrefour de l'amitié» à Sévrier, site choisi pour ces troisièmes rendez-vous. Des initiatives semblables ont été nombreuses entre les années cinquante et soixante-dix.

La région Rhône-Alpes est la première région d'accueil du tourisme associatif (22,5 % du tourisme social de la France, 1/4 du patrimoine national). Aujourd'hui c'est trois cents villages de vacances qui sont prêts à accueillir et à proposer aux adultes, aux familles et aux groupes des activités culturelles et sportives au sein d'équipements de qualité valorisés par le label Loisirs de France. Plus de mille centres de vacances permettent aux enfants et aux adolescents de profiter des vacances entre eux. Enfin, les jeunes disposent de soixante-dix auberges de jeunesse et de quatre centres internationaux de séjours du réseau Ucrif Étapes jeunes pour se retrouver en toute autonomie pour une découverte touristique et des rencontres constructives entre jeunes de différents milieux et de différents pays.

Le tourisme en Rhône-Alpes

Cette première place, si elle est née de la volonté des fondateurs du tourisme associatif, elle est aussi le fruit d'une collaboration étroite et permanente avec les pouvoirs publics notamment avec le conseil régional. En effet, l'enjeu est de taille, a rappelé Christian Rochette, conseiller régional, président du Comité régional au tourisme rhône-alpins, dans une région où le tourisme associatif pèse cent vingt-six mille lits répartis dans mille cinq cents hébergements (maisons familiales, villages de vacances, colonies de vacances, auberges de jeunesse et centres internationaux de séjours) mais aussi quatre millions d'emplois permanents et dix-sept mille emplois saisonniers et un chiffre d'affaires qui pour le seul tourisme familial s'élève à deux cent quarante mille euros par an... Aussi depuis 1985, la région Rhône-Alpes a mis en place une politique ambitieuse de remise à niveau du tourisme associatif puisque c'est une moyenne de un million et demi d'euros par an qui ont été investis depuis cette date dans les établissements accueillant prioritairement les familles (maisons familiales, villages de vacances) et des jeunes adultes (auberges de jeunesse et UCPA)...

L'Unat Rhône-Alpes est une association au cœur de l'économie solidaire. Créée en 1985, l'Unat Rhône-Alpes regroupe vingt et une associations de tourisme et de plein air, elle représente le tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Les «rendez-vous de Sévrier», avec le soutien de la région et la participation de nombreux élus ont confirmé, s'il en était besoin, le poids d'un secteur qui œuvre selon une stratégie affirmée en faveur de l'accès aux vacances pour tous, en étroite collaboration avec les pouvoirs publics pour une politique publique de traitement social des vacances dans le cadre du droit de tous les Français à profiter de temps de loisirs quelles que soient leurs ressources. ■



L'Unat actions & enjeux

Les rendez-vous 2003 de l'Unat, selon les propos mêmes du président Soulage, se sont déroulés dans un environnement politique délicat. En effet, la mise en place de la politique de décentralisation va affecter le tourisme et risque de remettre en cause la politique sociale en ce domaine. Il faut donc être vigilant et allier efficacité économique et efficacité sociale. Le contexte économique général et notamment le tourisme connaissent, par ailleurs des évolutions importantes avec une concentration des opérateurs et une demande de plus en plus personnalisée en matière de vacances. Le secteur associatif a besoin de regrouper ses efforts, de mutualiser ses actions, de véhiculer une image commune afin de mieux connaître ses clients et de mieux communiquer sur ses produits. Enfin, l'inégalité devant les vacances reste une préoccupation importante, 40 % des Français ne partant pas dont trois jeunes adultes sur dix.

Les troisièmes
rendez-vous
de l'Unat

21 au 23
MAI
2003
SÉVRIER

Les troisièmes rendez-vous ont été l'occasion de rechercher des solutions et des pistes de travail pour agir face à ce paysage incertain pour les années à venir. Les tables rondes, les ateliers, le forum de l'innovation, les soirées, les repas, ont contribué à la mise en commun d'expériences, de discussions pratiques, de réflexions sur les stratégies à mettre en place, sur les évolutions nécessaires.

Réussir la décentralisation

Le chantier de la décentralisation ouvert par le gouvernement va toucher au secteur du tourisme. Le président du Comité régional et conseiller régional Rhône-Alpes, Christian Rochette, estime que la décentralisation est une chance pour le tourisme puisqu'elle va permettre de disposer de plus de moyens, l'activité touristique étant un important outil d'aménagement du territoire et le tourisme associatif est un moyen de mettre le pied à l'étrier des vacanciers. Il a été précisé que les régions, entités politiques, vont recevoir la quasi-totalité des attributions qui étaient jusqu'à présent celles des délégués régionaux du tourisme qui représentaient l'administration au plan régional. Cela va obliger l'Unat à repenser le rôle des Unat régionales. Elles devront avoir la légitimité pour représenter la totalité des acteurs touristiques d'économie sociale de la région. Il est nécessaire que la politique d'action sociale dans le domaine du tourisme, la politique des labels et des certifications, demeurent des politiques nationales, les Unat régionales étant le relais de cette politique. Les Unat régionales se doivent d'être de véritables autorités politiques représentatives du secteur avec des hommes et des femmes en capacité de relever le défi. Afin d'en soutenir la mise en œuvre, Louis Basdevant animateur de la commission « Régions » au plan national est associé au conseil d'administration pour renforcer la représentation des régions.



Christian Rochette,
président du CRT Rhône-Alpes

Les actions régionales

Depuis maintenant près de trois ans, certaines Unat régionales se sont dotées de chargés de missions pour répondre avec efficacité aux différentes missions qui leur sont dévolues. Certaines Unat régionales ont su créer, développer ou amplifier des actions fortes, en faveur du tourisme associatif. L'opération « premier départ » réalisée en Midi-Pyrénées a débuté en 1996 et depuis 2001 permet d'offrir, chaque année, à deux mille enfants de six à quatorze ans des séjours de dix à quatorze jours.



Les présidents des Unat régionales



Bourse d'échanges

L'Unat Midi-Pyrénées coordonne l'action des différents partenaires, le conseil général, la fédération des caisses d'allocations familiales de la région, la SNCF (tarifs privilégiés pour le transport de ces enfants) et les adhérents de l'Unat facturent les séjours au prix coûtant. Il serait intéressant d'élargir cette opération pour permettre l'échange avec d'autres régions.

L'Unat Provence-Alpes-Côte d'Azur mène des opérations formation de saisonniers et des personnels d'encadrement, des PME du secteur localisées dans le Var, les Hautes-Alpes et les Alpes du Sud. Le fonds social européen, le conseil régional, l'Opcsa, la direction du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle soutiennent cette opération. Le Salon régional du tourisme social et associatif mobilise l'Unat Lorraine et ses adhérents autour d'une idée concrète pour valoriser les produits du tourisme associatif. Le salon compte environ quarante-cinq exposants : membres de l'Unat, collectivités publiques, syndicats d'initiative et offices de tourisme. La dernière édition a reçu plus de 3 000 visiteurs. Afin d'identifier et de valoriser l'offre des adhérents de la région, l'Unat Bretagne a conçu en partenariat avec le CRT, une brochure qui décline les prestations offertes par les membres et a mis en place une stratégie de liens à partir du portail internet du CRT. Ce travail est financé à 50 % par les adhérents.

Le secteur du tourisme est dominé par la concurrence entre les grandes entreprises et la progression vers la concentration des opérateurs dans certains domaines (résidences de tourisme notamment).

Les enjeux de la promotion

Grâce à des outils informatiques très développés, ces opérateurs possèdent une connaissance très fine de leur clientèle à laquelle ils peuvent proposer des produits personnalisés. Le secteur associatif a besoin de mieux connaître ses clients et de mieux faire connaître ses produits. Il lui faut, selon les propos du ministre : passer du plus tourisme au mieux tourisme, réfléchir sur l'étalement dans le temps des périodes touristiques, mettre l'accent sur le développement durable et l'environnement.

Aujourd'hui en France 20 % du territoire accueille 80 % des touristes. Sur les 80 % du territoire restants, il faut bâtir une offre qui développe dans le tourisme la solidarité entre populations, entre générations, mais aussi entre territoires. Pour être efficace, il est devenu nécessaire de mutualiser les moyens pour faire face aux géants du secteur. Le tourisme associatif doit communiquer en tant que secteur à part entière du tourisme, sur ses spécificités, son projet identitaire et social. Les adhérents de l'Unat ne doivent pas voir la promotion commune comme une charge



Séance plénière

supplémentaire mais comme un coût à intégrer dans leur budget.

Des représentants syndicaux, et des représentants de la Caisse nationale d'allocations familiales et de l'Agence nationale pour le chèque-vacances se sont penchés sur le non-départ en vacances en dépit des politiques d'aide au départ en vacances mises en place par les caisses d'allocations familiales, les comités d'entreprises, les collectivités locales et les associations.

L'accès aux vacances pour tous

La Cnaf tente de remédier au problème par des actions concrètes : contrat « temps libre » (contrat pluriannuel passé avec la commune en fonction de la qualité de son projet et qui prend en charge 70 % des dépenses nouvelles occasionnées par la mise en place d'offres de vacances et de loisirs pour les enfants et les adolescents), accompagnement des familles dans l'élaboration de leur projet vacances. Le chèque-vacances touche actuellement six millions de bénéficiaires et se développe progressivement dans la PME et PMI. L'ANCV a deux autres missions sociales : favoriser le départ en vacances des plus défavorisés grâce à des bourses vacances attribuées à des organismes sociaux ou caritatifs, et aider à la rénovation du patrimoine touristique. Les représentants des centrales syndicales ont rappelé le rôle joué en matière de vacances par les



Démonstration Tourisme Handicap



Atelier



Première table ronde : **Quelle politique sociale du tourisme avec quels partenaires ?**

Avec la participation de : **1. Gérard Despierre**, représentant la CFDT, **2. Patrick Lansman**, sous-directeur des politiques du tourisme à la DT, **3. Jacques Chauvin**, Ligue de l'Enseignement, vice-président de l'Unat, **4. Jean-Louis Fournier**, représentant la CGT, **5. Silvia Ceriani**, directrice de l'action sociale à l'ANCV, **6. Frédérique Leprince**, sous-directrice à la direction de l'action sociale de la Cnaf.

comités d'entreprise et le travail commun engagé avec l'Unat. Les vacances jouent un rôle important dans la cohésion sociale, le tourisme est par ailleurs créateur d'activités et d'emplois. Bourse solidarité vacances est aussi un instrument fort d'aide au départ des plus démunis. Le tourisme social a un rôle important à jouer, à condition de préciser et redéfinir ses missions et lui donner les moyens d'agir.

L'action gouvernementale

François Soulage a souligné, en accueillant le secrétaire d'État au tourisme qu'il regrettait quelque peu qu'au cours des derniers mois l'intérêt marqué du ministre Léon Bertrand (qui a fait du tourisme social sa troisième priorité) ne se soit pas retrouvé dans les décisions budgétaires. Dans son discours de clôture, le ministre a réaffirmé son soutien aux associations car favoriser l'accès aux vacances pour tous est une des priorités de la politique du gouvernement, politique qui encourage aussi l'émergence de nouvelles formes de tourisme indissociables du développement durable. La politique menée par le gouvernement place la qualité au cœur de la démarche touristique à tous les niveaux du secteur d'activité. Parmi les priorités le vœu le plus immédiat du ministre est que la mobilisation, déjà

importante, s'accroît sur l'accueil des personnes handicapées. L'amélioration de leur situation est une priorité nationale exprimée par le Président de la République. En cette année européenne des personnes handicapées, près de deux cent cinquante sites ont obtenu le label «Tourisme et Handicap». que ce dernier entend privilégier... Il constitue un enjeu très important et un secteur extrêmement porteur.



Alain Monferrand, directeur de l'observatoire national du tourisme

L'information et les produits spécifiques manquent pour attirer cette population et rendre la France plus attractive et plus compétitive. Le ministre a confirmé les engagements pris dans le «programme de consolidation de l'équipement du tourisme social» en précisant : Les subventions, versées aux associations de tourisme pour rénover leurs hébergements, seront attribuées en prenant en compte leur accessibilité à tous les publics, en particulier les personnes handicapées et les familles en difficulté.

Au sein de l'Union Européenne, le tourisme social et associatif doit être reconnu comme acteur non soumis aux règles de la concurrence.

La France se doit de se placer dans le cadre de la notion européenne de service d'intérêt général. L'Europe sociale fait partie intégrante de l'union au même titre que l'Europe économique, elle doit être inscrite dans la constitution de l'Europe. Le tourisme social et associatif conciliant à la fois l'efficacité économique et l'efficacité sociale doit figurer comme un atout important en tant que créateur de liens sociaux, d'acteur du développement local s'inscrivant dans un développement durable des territoires touristiques souvent fragiles du point de vue économique et humain. ■

Seconde table ronde : **Les enjeux de la promotion et le rôle de l'Unat**

Avec la participation de : **1. Claire Mercou**, directrice de l'Apasca, **2. Jean-Pierre Serra**, président de la FNCDT, **3. Jean-Marc Janailiac**, président de l'Office de tourisme de Paris, **5. Gérard Duval**, Ucrif Etapes Jeunes, vice-président de l'Unat, **6. Gilbert Marty**, sous-directeur du marketing et des partenariats à Maison de la France.

Les tables rondes ont été animées par **Isabelle Bourboulon (4)**, journaliste.



Le forum de l'innovation



L'Unat a montré de façon concrète le rôle novateur, professionnel, authentique, généreux... du tourisme associatif par la présentation, lors des troisième rendez-vous, des actions lauréates du premier forum de l'innovation.

Le secrétaire d'État au tourisme, Monsieur Léon Bertrand, a d'ailleurs souligné longuement dans le discours de clôture de la manifestation que ces qualités font partie de l'identité du secteur. Il a tenu à souligner que : *L'identité du tourisme associatif s'exprime en fait à travers trois caractéristiques : la qualité, l'authenticité, la générosité... Respectueux de l'environnement et des hommes, le tourisme associatif participe au maintien de l'emploi dans les zones rurales, de basse et de moyenne montagne, et développe des produits originaux tels les clubs enfants dans les villages de vacances, activités sportives et de découvertes, séjours à thèmes, forfaits à la carte avec des formules multiples laissant le maximum de liberté... L'authenticité, ensuite car la découverte des patrimoines, de l'artisanat, de la gastronomie, des habitants, des cultures... depuis toujours favorisée dans les associations de tourisme... La générosité... car ce tourisme*

est ouvert à tous, les jeunes comme les plus âgés, les familles comme les personnes seules... les catégories sociales les plus diverses. En un mot, un tourisme qui fait vivre la mixité sociale et la diversité des femmes et des hommes.

Un appel a été lancé dès septembre 2002, dix-huit dossiers ont été déposés, seize se sont avérés éligibles car les actions avaient déjà été réalisées et que l'impact pouvait en être mesuré.

Le jury, composé de Noël Le Scouarnec, chargé de cours à l'Irest, Nicolas Barret, responsable des produits et du développement au CRT Ile-de-France, François Soulage, président de l'Unat, Magali Bonnin et Carla Rasera, chargées de missions à l'Unat, a sélectionné six projets.

1. «Euro Challenge» est un concours proposé, par Loisirs Provence Méditerranée, à des équipes d'adolescents qui partent à la découverte de trois capitales européennes dont une qui reste mystérieuse jusqu'à ce que les jeunes puissent l'identifier avec les indices découverts. Les équipes sont en lien régulier avec les organisateurs via internet et doivent rédiger un journal de bord et collecter des souvenirs typiques

des lieux visités. Le projet a été retenu par son côté jeu de piste à l'échelle européenne qui ne peut que concourir à l'identité européenne par la découverte des lieux, des cultures et des habitudes.

2. «Le village d'accueil du Burkina Faso» où, pendant la saison sèche, l'association Tourisme et développement solidaire organise des séjours d'une semaine permettant à des groupes d'une douzaine de touristes de partager la vie quotidienne d'un village.

L'accueil des voyageurs dans le cadre de démarches réalistes et concrètes pour un tourisme responsable, adapté à la fois aux réalités du marché et aux contextes locaux est assuré par une équipe composée par les habitants du village.

Chaque communauté villageoise gère l'intégralité des recettes des séjours et en rend compte à la population proposant des projets au bénéfice de tous dans lesquels réinvestir. La mise en place de ce projet se fait progressivement à travers la formation de l'équipe villageoise d'accueil (gestion et comptabilité, hygiène, animation...), mais aussi en France par une préparation au voyage des participants aux séjours.

**François Soulage, président de l'Unat
& Léon Bertrand, secrétaire d'État au tourisme**



3. L'opération «**Parispot**» conçue par le Fiap Jean Monnet (réseau Ucrif Étapes jeunes) et réalisée en partenariat avec l'UCPA, permet de réunir des jeunes d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud dans un projet à la fois touristique, culturel et sportif. En effet, pendant une semaine, des jeunes de nationalités différentes de 16 à 20 ans découvrent la capitale et la région parisienne en participant à des activités touristiques et culturelles associées à des pratiques sportives originales comme le kayak sur le canal Saint-Martin, les rollers sur l'esplanade des Invalides, l'escalade à proximité du château d'Auvers-sur-Oise...

4. L'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement par des actions pédagogiques diversifiées selon le type de public, la valorisation des produits locaux est au cœur de l'action «**Citoyenneté environnement développement**» développée, pour les enfants, par la Fédération des œuvres laïques de l'Ain. Les enfants sont initiés à la découverte de la nature, à la lutte contre le gaspillage, la réduction des déchets, l'utilisation de produits non-polluants grâce à des animations ludiques et amusantes : organisation de petits marchés du terroir, de rallyes des savoir-faire, de jeux-découverte...

5. Relaisoleil Les Flocons verts conjugue depuis quatorze ans l'activité touristique avec accueil de vacanciers en difficulté et des actions sociales d'insertion professionnelle du public en difficulté, hébergement d'urgence, accueil de détenus dans le cadre des programmes d'activités à l'extérieur...

Pour atteindre ce double objectif, elle a décidé de professionnaliser l'accompagnement social nécessaire à l'accueil des familles en situation d'exclusion pendant leur temps des vacances, en favorisant la mixité sociale et en évitant la ghettoïsation en créant un poste «**animateur d'aide à l'insertion**» qui permet de convertir un outil touristique en un mécanisme de réinsertion sociale et professionnelle.

6. «**Trace tes vacances**» est une opération de solidarité créée par l'association Vacances Ouvertes pour accompagner les jeunes bénéficiaires du programme Trace (Trajectoire d'accès à l'emploi).

Vacances ouvertes agit en donnant un guide d'accompagnement au projet et par l'organisation de formations pour les travailleurs sociaux des missions locales chargés de suivre ces jeunes dans leur parcours de réinsertion.

L'élaboration d'un projet de vacances est conçue comme une étape importante dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les six projets lauréats ont été à l'honneur lors des rendez-vous de l'Unat. Leur action était présentée succinctement dans le dossier de participation. Un diplôme a été remis à chaque association par le président, François Soulage, (à l'initiative du forum) après une présentation, le cas échéant illustrée, d'une demi-heure au cours d'une session des rendez-vous.

Par ailleurs, un communiqué de presse présentant ces six initiatives a été adressé à plus de deux cent cinquante journalistes. Les outils de communication de l'Unat (Internet et *Flash Unat*) accorderont aussi une large place à la diffusion de ces expériences novatrices qui montrent que le tourisme associatif a su conserver, en dépit de la baisse des aides, son rôle novateur et sa mission de renforcement des liens sociaux pendant les vacances et les loisirs au sein d'une société actuelle très individualiste.

Rendez-vous au prochain forum de l'innovation en 2005.

Informations détaillées sur www.unat.asso.fr rubrique «Les rendez-vous de l'Unat».

Trois jours à Sévrier

Du 21 au 23 mai 2003 se sont déroulés à Sévrier, petite commune touristique de Haute-Savoie, située sur les rives du lac d'Annecy, les troisièmes rendez-vous de l'Unat. Au cours de ces trois journées ont été accueillis plus de trois cents participants dont certains partenaires venus d'Italie, de Belgique, d'Allemagne, du Québec, de Pologne, du Portugal et d'Algérie, des représentants de l'administration et des organismes institutionnels du tourisme, de centrales syndicales et de comités d'entreprise... Ils ont été l'occasion de réunions de travail fructueuses et vivantes mais aussi de rencontres pour tous les participants. La soirée d'accueil, la soirée de gala (offerte par la Sodexho dans le cadre d'un partenariat de qualité avec l'Unat), le workshop, l'épreuve de mise en situation en fauteuil roulant des responsables d'hébergement sur un parcours semé de quelques embûches (avec l'aide gracieuse de l'APF d'Annecy), les débats lors de la présentation des lauréats du premier forum de l'innovation ont été autant d'occasions de discussions, de partages d'expériences, de volontés de poursuivre l'action dans le cadre d'une économie solidaire...

Rapprochement Unat/FNCDT

L'un des temps forts de ces troisièmes rendez-vous a été la signature, par les présidents Jean-Pierre Serra (FNCNT) et François Soulage (Unat), de la convention entre l'Unat et la Fédération nationale des Comités départementaux de tourisme, le mercredi 21 mai, par laquelle les deux organisations s'engagent à développer un partenariat dans différents domaines. Au plan national, les deux organismes poursuivront les échanges d'opinions et favoriseront les réflexions communes sur les sujets d'intérêts partagés, tels que Résinfrance, les modifications législatives, les politiques d'aménagement du territoire... Elles développeront les échanges entre les réseaux. Des efforts seront faits pour des échanges réciproques au plan local pour une meilleure connaissance respective. Cette mutualisation, selon le président Soulage, est le point de départ pour une nouvelle collaboration touristique étendue au bénéfice des départements et des associations.

Remerciements

L'Unat remercie tout particulièrement pour leur soutien :

- la région Rhône-Alpes,
- le Comité régional au tourisme Rhône-Alpes,
- la Sodexho,
- le groupe Crédit Coopératif,
- l'Agence nationale du chèque-vacances,
- la commune de Sévrier.

L'Unat remercie également :

- Lucien Proriol, président de l'Unat Rhône-Alpes
- Véronique Molliers, chargée de missions de l'Unat régionale,
- Gérard Duval, administrateur de l'Unat responsable du groupe communication de l'Unat,
- les équipes des villages de vacances LVT et Renouveau pour la qualité du travail réalisé,
- Isabelle Bourboulon, animatrice des réunions plénières,
- Stéphane Colicchio, responsable municipal de la salle polyvalente pour sa disponibilité permanente et à son équipe,
- les chargées de missions des Unat régionales qui ont apporté leur soutien à l'équipe nationale,
- et à tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à la réussite de la manifestation.

Le compte rendu détaillé des séances plénières et des ateliers, ainsi que les actions présentées dans le cadre du forum de l'innovation sont disponibles sur le site internet de l'Unat : www.unat.asso.fr

